

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: SOCOMETRA	Echantillon prélevé par	:
N° d'enregistrement	: 1306522	Date de prélèvement	: 27/11/13
Nature du prélèvement	: AUTRE	Date d'arrivée au laboratoire	: 28/11/13
Lieu du prélèvement	: IDP	Date début d'analyse	: 28/11/13
		Date de validation	: 5/12/13

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES

pH.....	7,59		0,05
(Méthode d'analyse : NF T 90-008)			
Température de mesure du pH.....	20,8	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			

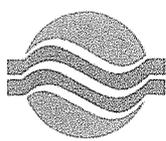
PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène.....	15	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES, MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension.....	31	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
Demande chimique en oxygène.....	82	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705:2002)			

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.



Nouméa, le 05 Décembre 2013

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a